








5.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Degrave Pauline ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir atteint le niveau B2+ en néerlandais tant à l'oral qu'à l'écrit (Cadre européen commun de référence).
Thèmes abordés	<p>Le cours s'articule autour de trois grands axes interconnectés.</p> <p>Le premier axe explore le contexte d'apprentissage du néerlandais en Belgique francophone, en abordant la motivation des élèves, les spécificités de l'apprentissage du néerlandais dans un pays multilingue et l'impact des différentes variétés de néerlandais enseignées sur l'apprentissage.</p> <p>Le deuxième axe se concentre sur les ressources et les instances de soutien pour l'enseignement du néerlandais, en mettant en lumière les outils, matériels et structures pédagogiques disponibles pour les enseignant-es en Belgique francophone.</p> <p>Le troisième axe porte sur la construction des séquences de cours de néerlandais adapté à un public francophone ou multilingue. Cet axe repose sur les résultats des recherches en didactique du néerlandais langue étrangère qui seront mis en application dans la construction d'une séquence de cours adapté au cadre de la FWB.</p> <p>La maîtrise de la langue néerlandaise des étudiant-es est travaillée à travers diverses tâches orales et écrites, ainsi que dans les exercices pratiques (volume 2).</p> <p>Ces trois axes sont présentés de manière à illustrer les interactions entre le contexte, les ressources et la pratique pédagogique, permettant ainsi une approche globale et cohérente de l'enseignement du néerlandais en Belgique francophone.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre, expliquer et illustrer les liens entre les théories, les résultats de recherche récents sur l'apprentissage et les différentes méthodes/approches en enseignement du néerlandais en contexte NVT, en particulier à un public francophone. • Faire preuve d'une bonne connaissance des ressources clés du néerlandais langue étrangère, en particulier pour un public francophone. • Analyser et évaluer la qualité ainsi que la pertinence de divers types de ressources et outils pédagogiques (par exemple : manuels, tests, outils numériques) en tenant compte des contextes et des objectifs d'apprentissage variés. • Formuler des objectifs d'apprentissage, concevoir des tâches pédagogiques et des évaluations de types divers alignés tout en respectant les référentiels et programmes en vigueur en FWB, en tenant compte des théories et recherches scientifiques en la matière et du contexte spécifique de l'apprentissage du néerlandais en Belgique francophone. • Élaborer des séquences de cours diversifiées et adaptées aux compétences visées dans des contextes spécifiques pour un public d'élèves de néerlandais de la FWB. • Développer une analyse réflexive de ses propres productions et pratiques d'enseignement afin de pour renforcer ses compétences et adopter le rôle d'enseignant-e-chercheur-euse (formation tout au long de la vie). • Collaborer efficacement avec ses collègues (futur-es) enseignant-es et d'autres parties prenantes de la communauté éducative pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les/ses pratiques, tout en contribuant au développement d'un environnement d'apprentissage inclusif et bienveillant du néerlandais. • Faire preuve d'une excellente maîtrise du néerlandais et utiliser un répertoire linguistique adapté aux besoins des différentes situations en classe (gestion des interactions, correction, explications) et des divers contextes pédagogiques, au niveau C1. • Faire preuve d'une bonne connaissance de la culture néerlandophone et des concepts de d'interculturalité.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation a lieu entièrement en néerlandais et comporte différentes parties:</p> <p>1. Partie théorique (35%) : examen oral. Pour pouvoir passer l'examen oral, les étudiants doivent avoir remis les travaux écrits, selon les modalités et les délais communiqués dans les documents de cours et repris sur le site Moodle du cours.</p> <p>2. L'évaluation continue des compétences langagières : exercices oraux et écrits pendant le semestre, participation au projet "tandem" (35%)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour cette partie, les étudiants sont évalués sur les éléments suivants : <p>A : pendant le premier semestre : réalisation des exercices en classe</p> <p>B : une épreuve orale à la fin du premier semestre</p> <p>C : pendant le premier et le deuxième semestre : participation et réalisation sérieuse du projet tandem, ou, si celui-ci ne peut avoir lieu, d'une tâche alternative sous forme de portfolio, dont les modalités seront communiquées par l'enseignante.</p> <p>Si l'étudiant obtient une note insuffisante pour le point B, il ou elle doit repasser l'épreuve orale (point B) au cours du deuxième semestre ou durant la session de septembre, selon les modalités communiqués par l'enseignante. La note obtenue pour les points A et C seront conservés.</p> <p>3. Préparation d'une séquence d'enseignement et présentation d'une séquence d'enseignement lors du séminaire. Tous les documents faisant partie de la séquence d'enseignement seront remis à l'interrogateur, selon les modalités et les délais renseignés dans les documents de cours disponibles sur le Moodle du cours. (30%)</p> <p>Les étudiants qui obtiennent une note insuffisante pour une des trois parties obtiendront automatiquement une note d'échec pour l'ensemble du cours et devront représenter cette partie pendant la session de septembre.</p> <p>La participation active à l'ensemble des activités de formation est obligatoire. L'étudiant s'engage à respecter les dates butoirs pour soumettre les travaux ou s'inscrire aux différentes épreuves. Un non respect des délais entrainera la note de 0/10 à l'épreuve.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La partie théorique : Le cours utilise une approche participative et réflexive, favorisant l'apprentissage actif des étudiants. Pour cela, le cours repose sur le principe de l'apprentissage par la tâche : les étudiants créent une leçon de néerlandais en début d'année, qu'ils analysent, critiquent et révisent tout au long du semestre sur base des théories didactiques abordées. L'objectif est de confronter et interroger leurs préconceptions de l'enseignement du néerlandais aux résultats des recherches dans le domaine. Les séances de cours favorisent également la participation active des étudiants par des analyses critiques de ressources pédagogiques, des exercices de mise en application, des débats, des lectures d'articles et des travaux en sous-groupes. • La partie pratique permet aux étudiants de pratiquer les compétences interactives dans des situations diverses : cours interactifs; échanges avec des étudiants natifs du néerlandais; débats; jeux de rôle; expression libre ; synthèses ; etc. Des activités de "feedback" et de remédiation seront éventuellement proposées. Des instructions détaillées concernant chaque activité seront communiquées à l'avance aux étudiants. Au deuxième semestre, les étudiants doivent mettre en pratique de la théorie en développant une séquence d'enseignement, dont ils pourront justifier les choix didactiques et pédagogiques au regard des résultats de recherche dans le domaine. <p>Un projet de partenariat est par ailleurs organisé avec l'université d'Anvers, qui met en binôme des étudiants en didactique du français (UAntwerpen), avec des étudiants en didactique du néerlandais (UCLouvain) afin que les étudiants puissent activer leurs compétences linguistiques, favoriser la connaissance culturelle de l'autre communauté et et échanger sur leurs pratiques pédagogiques</p> <p>Les étudiants participent par ailleurs à quelques séances des tables de conversation pédagogique, organisée en collaboration avec la Taalunie.</p> <p>La participation à toute activité organisée intra ou extra muros, dans le cadre de ce cours, fait partie intégrante de la formation et est dès lors considérée comme obligatoire.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours contient une partie théorique et une partie pratique.</p> <p>La partie théorique (30h) repose sur trois grands axes :</p> <p>1/ le contexte d'apprentissage du néerlandais en Belgique francophone (motivation des élèves, apprentissage du néerlandais dans un pays multilingue, variétés du néerlandais dans l'enseignement) ;</p> <p>2/ les ressources et instances de soutien pour l'enseignement du néerlandais en Belgique francophone ;</p> <p>3/ la construction d'un cours de néerlandais pour un public francophone, reposant sur des techniques didactiques validées scientifiquement.</p> <p>Ces trois axes sont présentés afin de rendre compte des interconnexions entre ces éléments.</p> <p>La partie pratique vise à soutenir en particulier le 3e axe et se concentre principalement sur le développement de:</p> <p>1/ compétences et connaissances linguistiques en vue de l'enseignement de la langue néerlandaise (20h)</p> <p>2/ compétences didactiques, pédagogiques, analytiques et réflexives en vue de l'élaboration de séquence de cours de néerlandais langue étrangère (10h)</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle</p>

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none">• Kwakernaak, E. (2015) Didactiek van het vreemdetalenonderwijs. Bussum: Coutinho.• Powerpoints van de les beschikbaar op Moodle• Extra teksten beschikbaar op Moodle• Bossers, B., Kuiken, F. & Vermeer, A. (red.) (2015). Handboek Nederlands als tweede taal in het volwassenonderwijs. 2de druk. Bussum: Coutinho.• Syllabus Taalvaardigheid voor toekomstige docenten
Facult� ou entit� en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation générale)	ROGE2A	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation germaniques)	GERM2A	4		
Master [120] en enseignement section 4 : langues modernes	LMOD2M4	5		
Master [60] en enseignement section 5 : langues modernes	LMOD2M5	5		
Master [120] en enseignement section 4 : langues modernes : traduction et interprétation	TRAD2M4	5		
Master [60] en enseignement section 5 : langues modernes : traduction et interprétation	TRAD2M5	5		
Master [120] en enseignement section 4 : français	FRAN2M4	5		
Master [60] en enseignement section 5 : français	FRAN2M5	5		